Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENATURATION: CRÉATION D'UNE ZONE ALLUVIALE DE PLUS DE 11 HECTARES

L'embouchure de la Broye dans le lac de Morat a été transformée en un vaste delta naturel

Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a présenté aujourd'hui le résultat des travaux de renaturation menés à l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat. Cette intervention, la plus importante de ce type jamais menée sur le territoire cantonal, a permis de redessiner entièrement le secteur et de le transformer en un vaste delta naturel s'étendant sur plus de 11 hectares. Des mesures d'accueil du public viendront compléter cette réalisation favorisant le développement d'une faune et d'une flore diversifiées.

Lancés en octobre 2017 par le DTE, les travaux de renaturation entrepris à l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat constituent, de par leur ampleur, une première sur le territoire cantonal. Portant sur un tronçon de 350 mètres du cours d'eau et sur une portion de 450 mètres des rives du lac, l'intervention a entièrement redessiné le secteur, le transformant en un vaste delta et en permettant à la rivière de retrouver son tracé d'avant les corrections de 1930. Elle a permis de créer une zone alluviale sur plus de 11 hectares, qui sera à nouveau soumise à des dynamiques naturelles.

Les travaux entrepris vont contribuer au développement d'une mosaïque de milieux en constante évolution, au gré des courants du lac et du débit de la rivière. Ces milieux favoriseront l'installation d'une flore et d'une faune diversifiées dans un site inscrit à l'inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale et faisant partie intégrante d'une réserve d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale et internationale. Pour que la population profite également de ces aménagements, une butte d'observation a été créée en rive droite tandis qu'un sentier, agrémenté de panneaux d'information, et une plate-forme d'observation vont être construits en rive gauche au cours du second semestre 2018.

"Cette réalisation permettra de tirer des enseignements précieux en vue de la future mise à l'enquête du delta du Rhône, prévu dans le cadre de la 3^{e} correction du Rhône »

Jacqueline de Quattro, conseillère d’Etat en charge du DTE

Elle renforcera en outre le réseau écologique cantonal.

Le coût de ces travaux s’élève à 4,3 millions de francs. Il est pris en charge à 80% par la Confédération, 15% par l’Etat de Vaud et 5% par la commune de Vully-les-Lacs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juin 2018

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d’État
DTE, Rafael Duarte, chef de projet, Direction générale de l’environnement